



SECTION ACADEMIQUE

STAGE SYNDICAL

Le vendredi 1^{er} avril 2016 à la Maison des Syndicats à Reims
de 9 h30 à 16 h30.

Création du corps unique des psychologues de l'Education Nationale

Ce stage sera animé par Soraya Mahalaine, du collectif COPsy-SNES et Natacha Delahaye du collectif Psy du SNUipp en organisé pour les psychologues du premier et du second degré.

La FSU participe aux frais de déplacements des syndiqués, essayez de vous grouper.

L'autorisation d'absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 1^{er} mars 2016**. Elle est à faire auprès du principal/proviseur pour le second degré et auprès de l'IEN pour le premier degré en utilisant le modèle suivant :

Nom, prénom.
Établissement.

à Mme. La Rectrice
Sous couvert de
M. le Principal / Proviseur

ou
à M. l'IA-DASEN
sous couvert de
M. l'IEN

Conformément aux dispositions de la loi **n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982** définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par la FSU sous l'égide du Centre de Formation de la FSU. Ce stage aura lieu à Reims.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice ou M. le DASEN, l'expression de mes sentiments respectueux.

Date et signature

STAGE Création du corps unique des psychologues de l'Education Nationale.

Inscription au stage à retourner à la FSU 15 boulevard de la Paix 51100 Reims ou par mail : guy.bourgeois@snes.edu

Nom : Prénom :

Établissement :

Adresse personnelle :

Tél : Mail :

Prendra le repas de midi : oui non (10 Euros de participation aux frais pour les non-syndiqués).

Si vous avez une question ou une remarque préalable, indiquez-le.